

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : GOUSSAULT, Yves

Titre : « La participation des collectivités rurales au développement », *Revue Tiers-Monde*, n°5, pp. 27-40

Editeur : PUF, Vendôme

Date : Janvier-Mars 1961

LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITÉS RURALES AU DÉVELOPPEMENT

par Yves GOUSSAULT (1)

Les réalisations de mise au travail en milieu rural sous-développé ne manquent pas et pourtant la réflexion sur ce sujet est encore terriblement en retard. On connaît bien sûr les principaux modèles de développement de base — qu'il s'agisse des exemples souvent spectaculaires des États socialistes ou des efforts de type coopérativiste déployés par d'autres pays non moins dynamiques — mais pour quiconque n'a pas la chance de travailler dans des conditions aussi définies, ces modèles restent une référence lointaine. C'est dans un contexte politique, économique et social fort différent que se situe le développement de bien des jeunes États et, pour l'expert qui n'a pas à intervenir dans les choix politiques, il ne reste pratiquement que la voie tâtonnante d'une recherche empirique.

Tel est le cas de nombreux États africains dont le sous-développement est marqué par des conditions écologiques et sociologiques, particulièrement difficiles et dont la vie politique est encore en évolution. Comment envisager chez eux une action systématique pour la mise au travail des collectivités rurales, sans que cette action reste extérieure à la vie nationale, artificiellement appliquée, ou tellement limitée qu'elle en demeure au stade expérimental ? Bien plus encore qu'à l'économiste, ces questions se posent à ceux qui doivent intervenir sur le terrain et conduire les populations à une participation effective aux tâches du développement. Aux difficultés déjà grandes des efforts techniques, économiques et communaux à définir pour les paysans, s'ajoutent la recherche d'une méthodologie adaptée et l'élaboration d'une pédagogie contrairement

(1) Secrétaire général de l'Institut de Recherche et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM).

motivée par l'inertie du milieu traditionnel et les exigences du développement (1). Les déficiences structurelles et administratives, les hésitations politiques, la préparation insuffisante des techniciens aux conditions nouvelles, tout ce climat propre aux États récemment indépendants, viennent par surcroît appesantir un appareil déjà fragile : c'est dans ce contexte souvent paralysant que se déroule l'action entreprise et toute référence aux schémas-modèles doit tenir compte de cet ensemble d'obstacles.

Les notes qui suivent risqueraient fort de décevoir si elles étaient considérées en dehors de cette perspective. Basées sur une expérience de quelques années seulement en Afrique du Nord et en Afrique Noire, elles voudraient contribuer à cette réflexion, tant souhaitée, sur les principes et méthodes qui peuvent *pratiquement* guider la participation paysanne au développement.

*
* *

Sans pouvoir étudier en détail les implications théoriques de la « mise au travail », il importe d'expliquer d'abord quelques-unes des notions qui nous sont rapidement apparues comme fondamentales dans toute notre action. Il faut préciser que cette action a toujours cherché à se situer dans le cadre des interventions économiques et s'est donc distinguée dès le début des simples efforts éducatifs. C'est la participation humaine au développement qui est son objectif et non pas seulement l'éveil des populations, le deuxième aspect n'ayant qu'un rôle préparatoire par rapport au premier. Bien plus, la mise au travail paysanne doit viser à prendre une véritable valeur économique : c'est pour cette raison que nous parlons d'« investissement-travail », non sans retomber ici dans un schéma théorique où la mise en œuvre systématique et réussie des « petits travaux » réalisés à la base, devient une sorte de capital de compensation pour des États manquant de moyens d'investissement. Même en restant dans des limites plus modestes, on voit déjà l'orientation donnée à notre action rurale et sa place distincte à côté des efforts conjugués tels que éducation de base, alphabétisation, formation technique, etc.

(1) Il ne sera pas possible d'aborder ici le problème — pourtant essentiel — de l'idéologie du développement. Nous l'avons étudié ailleurs (cf. Recherche sociologique et élaboration d'une pédagogie du développement in *Documents IRAM*), et montré les éléments psychologiques, sociologiques et politiques susceptibles de concourir à la mise en œuvre d'une « dynamique » de développement.

Intervention plutôt qu'éducation générale, et efficacité rapide plutôt que formation à long terme : cette intervention devant être prise en considération dans les étapes de la planification.

L'application de ce principe mène à considérer une notion méthodologique importante : celle de *cellule de base de développement*. Il apparaît en effet qu'une collectivité rurale entre dans le processus du développement national ou régional quand se rencontrent les trois facteurs suivants :

1) Une population préparée aux tâches nouvelles. C'est dans ce but que nous avons élaboré la méthode des animateurs ruraux qui ne sont rien d'autre que des agents d'éveil et de développement au sein de ces collectivités ;

2) Des travaux précis d'amélioration agricole, d'équipement technique, et des objectifs simples de participation communale, repensés par rapport à leurs possibilités de réalisation à la base, et proposés aux paysans ;

3) Un encadrement technique et administratif, aussi restreint soit-il, apportant appui et contrôle à la collectivité au travail. Cette prise en charge entrant évidemment dans le cadre des fonctions des Services techniques et administratifs.

Une fois ces trois conditions remplies, la géographie économique et humaine régionale se transforme : au lieu d'un ensemble inordonné de groupes humains et de facteurs techniques, elle fait ressortir des unités de base cohérentes où cadres locaux et populations collaborent aux tâches élémentaires du développement. Possédant les meilleures chances de dynamisme intérieur, la cellule de base ainsi créée doit évidemment s'intégrer dans les structures régionales et nationales dont elle constituera le fondement.

On touche ici, sans pouvoir s'y arrêter, aux réformes essentielles que suppose un schéma idéal d'intégration du travail humain dans les cellules de développement :

— *Réforme des structures* qui donnera aux unités de base leur efficacité totale et qui créera du Gouvernement aux populations un réseau dynamique pour les impulsions du développement.

— *Réforme des conceptions techniques et administratives* qui permettra aux Services techniques de repenser leurs travaux, leurs projets, leurs chantiers pour y inclure la mesure maximum de participation paysanne qu'autorise la technicité. Reconversion technique qui touche aussi les

méthodes administratives habituelles conçues pour des interventions extérieures.

— *Réforme du Crédit agricole* qui doit perdre son caractère de financement privilégié pour devenir le crédit de soutien des cellules de développement.

— *Réforme foncière* pour adapter la configuration des terres à celle des cellules nouvelles.

Ces conditions ne sont pas toutes rassemblées dans les pays dont nous parlons et souvent les cellules de développement ont à chercher tant bien que mal leur insertion et leurs possibilités d'efficacité. Elles n'en restent pas moins nécessaires et, sans elles, l'action rurale demeurerait une juxtaposition inordonnée d'initiatives locales; c'est dire qu'elle perdrait du même coup la plus grande part de son intérêt pour le développement.

On notera, pour éviter toute confusion, ce qu'est exactement l'animateur rural dont il est question ici. La méthode choisie par nous ne vise pas à créer une catégorie supplémentaire de fonctionnaires ou d'agents locaux de l'État. Les animateurs sont des paysans et le restent : choisis parmi les membres les plus actifs des collectivités, ce n'est pas leur fonction qui est changée mais l'esprit et l'orientation de leur vie de paysans. Ce serait donc une erreur de confondre leur rôle avec celui de moniteurs agricoles ou avec celui d'agents polyvalents (les *multi-purpose agents* créés par le *Community Development* des Nations Unies). Ceci devient très clair si on se réfère à la notion de cellule de développement : ils se rattachent non pas à l'encadrement extérieur, mais aux populations dont ils constituent l'élément dynamique, ouvert à la collaboration avec les cadres et initié aux tâches définies en commun. Toutes proportions modestement gardées, ils ont un rôle analogue à celui des activistes.

Le choix des candidats animateurs se fait selon certains critères qu'il est bon de rappeler :

— *Critères psychologiques* : l'expérience montre qu'un paysan soumis aux usantes difficultés d'une économie et d'une technique attardées, franchit rapidement un cap psychologique à partir duquel il est « noué » et fermé. Comme il faut d'autre part prendre des hommes déjà expérimentés et écoutés on en arrive à un âge moyen qui se situe entre 30 et 40 ans.

— *Critères techniques* : ils sont de deux ordres suivant qu'ils déterminent la situation du candidat animateur dans sa propre exploitation,

ou sa situation dans un secteur public de mise en valeur. En tant qu'agriculteur ou éleveur privé, il doit travailler directement sa terre et avoir les moyens techniques et fonciers qui lui permettront de progresser. En tant que membre d'une collectivité rurale il devra être situé dans une zone susceptible de progrès technique et économique.

Ces références d'ordre technique s'expliquent d'elles-mêmes et il est clair que des hommes aussi actifs soient-ils ne sauraient avoir une efficacité réelle si leurs propres activités ou celles de leur collectivité étaient totalement vouées à la stagnation ou à l'extinction.

— *Critères sociologiques* : ouvert psychologiquement et répondant aux normes techniques, l'animateur doit aussi être choisi en fonction de sa place dans son groupe social. Une analyse sérieuse, effectuée avec un instrument d'enquête élaboré par nous en fonction de nos moyens et conditions (1), révèle la configuration interne des collectivités avec leurs stratifications, réseaux de relations et rôles sociaux. Des personnages-clés y apparaissent ainsi que des groupes intérieurs prépondérants : les futurs animateurs sont recrutés d'après ces données. Il faut noter d'ailleurs que cette enquête préalable est rapidement complétée par cette connaissance sociologique incomparablement plus profonde que donne le contact durable avec les animateurs. Après quelques mois de travail dans une région, et après avoir formé et contrôlé sur place les premiers animateurs, on acquiert une idée nettement plus précise du milieu social et on corrige alors, en le modifiant ou complétant, le recrutement déjà commencé. C'est ainsi, par exemple, que le jeu complexe des influences juridiques, religieuses, foncières, des sociétés marocaines avec leurs fonctionnaires traditionnels (moqadmine, ansels-notaires, nadirs de fondations pieuses, amazels d'irrigation, etc.), est déterminant pour le choix des animateurs et leur action.

Ces critères font mieux comprendre le rôle que nous attribuons, dans notre méthode, d'animation rurale, aux hommes qui serviront d'intermédiaires auprès des populations pour la mise en œuvre des cellules de développement. Il faut évidemment beaucoup de temps, nous le verrons, pour faire de solides animateurs : il y a bien des déchets, mais il y a toujours une minorité active et une majorité d'éléments de bonne volonté. D'où finalement une configuration de l'animation rurale qu'on peut définir, de manière assez réaliste, par de bons noyaux d'élite

(1) Cf. Enquête sur la cohésion sociale et les rôles sociaux (*Documents IRAM*).

paysans entraînant dans leurs efforts des groupes d'animateurs moyens. C'eût été utopique d'ailleurs de s'imaginer l'animateur comme un entraîneur d'homme enthousiaste et « galvanisé ». Nous sommes, encore une fois, en dehors des schémas idéaux : ici l'animateur n'a pas eu de formation militante; il est un homme de la terre et sa conviction garde au début les rythmes d'un terroir éprouvé.

* * *

Sans pouvoir réellement les séparer, on peut distinguer trois temps dans le déroulement de l'animation rurale. D'abord la *sélection* des animateurs dont il vient d'être question; ensuite leur *formation* par stages successifs adaptés aux conditions et au calendrier agricoles; enfin leur *mise au travail* avec contrôle régulier de leurs activités sur le terrain.

En fait il existe une phase préalable qui est celle où nous abordons une région nouvelle. Région administrative ou militaire en général puisque c'est celle-là que connaissait la colonisation, il faut commencer par l'étudier dans ses aspects économiques, à moins que l'on ait la chance, comme au Sénégal, de trouver déjà étudiés par la planification les secteurs économiques et zones homogènes. Une fois recueillies les données indispensables et pris les contacts avec les techniciens, nous préférons donner tout de suite un caractère « appliqué » à cette recherche préalable : celle-ci commence donc par un premier stage expérimental qui est plutôt un « colloque » entre paysans et cadres locaux. Les projets régionaux et réalisations en cours y sont examinés en commun dans leurs aspects théoriques et pratiques. On voit ainsi se dégager les orientations possibles à donner aux cellules de développements futures et cette première rencontre permet en outre de mesurer les facteurs humains qui marqueront la région. Il en ressort un programme de formation adapté et des renseignements précieux sur le genre de réalisations économiques qui peuvent naître de la rencontre entre paysans et encadrement. Les stages à venir et le déroulement consécutif du travail seront une perpétuelle adaptation de ces orientations initiales au fur et à mesure des circonstances, mais la précision du départ est capitale. Dans cette première confrontation on pressent déjà les futures cellules de développement.

Une fois la région « ouverte », commence une longue étape de formation et de mise en place des animateurs dans les secteurs économiques choisis les plus intéressants. C'est la période des stages et des sessions

complémentaires. La formation de l'animateur commence par un stage dont la durée doit être suffisante pour « marquer » profondément le stagiaire et lui donner les connaissances élémentaires requises pour son rôle futur. Le temps du stage doit en outre permettre aux responsables de l'animation rurale de connaître le candidat animateur, de relever un ensemble de renseignements sur lui (fiches individuelles), et de porter un premier jugement sur son comportement. En général cette première formation dure trois semaines. Peu importe d'ailleurs les formules adoptées pour le stage initial puisqu'il est entendu que le stagiaire sera ensuite repris, contrôlé et que sa formation se poursuivra par étapes successives jusqu'à ce qu'il soit définitivement intégré dans sa cellule économique ou communale.

Le lieu de stage répond au même désir d'adaptation. En s'installant dans des hangars ou autres locaux ruraux très simples, avec un équipement réduit à quelques nattes, paillasses, tables et matériel de cuisine, on évite le « dépaysement du paysan » et on peut déplacer le centre à volonté pour rester proche des secteurs de travail.

Le programme, issu du colloque initial et des études préalables est à la fois général et orienté vers les conclusions concrètes pratiques. Il se déroule selon un canevas habituel progressif :

— D'abord des notions élémentaires sur le cadre national de l'effort; géographie et histoire du pays, structure politico-administrative, montrent comment le travail local rejoint l'évolution globale de la nation.

— Ensuite les problèmes de la collectivité rurale dans sa transformation en cellule de développement. Problèmes de structures communale et coopérative; problèmes du crédit agricole; problèmes techniques (sols, irrigation, cultures, arbres, élevage, etc.), et tâches de modernisations.

— Enfin les conditions de la mise au travail : forces sociales sur lesquelles s'appuyer et méthodes d'action.

Cette progression du stage, son caractère à la fois théorique (exposés du matin) et pratique (études sur le terrain l'après-midi), donnent à l'enseignement un caractère très assimilable. Nous y avons ajouté un facteur déterminant en demandant aux cadres locaux, administratifs et techniques, d'assurer eux-mêmes les exposés et études pratiques. Faits en langue locale ces exposés et débats deviennent plus précis dans la mesure où ce sont les intéressés eux-mêmes qui parlent de leurs propres problèmes. Ainsi se préparent, entre cadres et animateurs, le climat

de confiance et le désir de collaboration qui consolideront les cellules de développement.

Repartis chez eux les anciens stagiaires se retrouvent en petits groupes et reprennent contact avec le milieu traditionnel. C'est la première épreuve et il est bon de les soutenir rapidement. Tel est le but des réunions locales de reprise. La structure administrative et technique locale est par définition assez lâche et, contrairement aux États socialistes à parti fort, il n'existe guère de force locale qui puisse appuyer les stagiaires à leur retour. Nous touchons ici une des grandes difficultés que rencontre l'animation rurale dans la plupart des pays sous-développés. Pour en sortir, le *Community Development* a choisi de créer cette structure manquante et d'apposer une nouvelle hiérarchie strictement neutre et consacrée exclusivement aux travaux des collectivités de base. Il s'est heurté immédiatement à un autre obstacle qui est de trouver les cadres autochtones susceptibles de remplir cette fonction. Ceci explique certains échecs, dus non pas à une formule théoriquement logique, mais à une application qui met sur le terrain des moniteurs mal formés et ne tient pas assez compte des forces déjà existantes. Pour ces raisons nous préférons nous en tenir à ces forces et chercher pour elles une meilleure structuration et efficacité. Le regroupement des cadres disponibles et des populations est certes facilité par la présence des animateurs et par la mise en place des cellules de développement. Il faut cependant beaucoup de persévérance pour provoquer cette difficile structuration. Les agents des Services Publics ont pris l'habitude de douter des possibilités de la base et ont tendance à travailler seuls, les paysans vivent très repliés et il s'est ancré chez eux une conception erronée des devoirs des Pouvoirs Publics à leur égard. Quant à l'idéologie commune elle n'existe pratiquement pas.

Dans ces conditions on peut être sceptique sur les chances de voir se constituer, par simple persuasion ou pression de l'assistant technique, ces regroupements nécessaires. Il reste cependant un moyen concret : c'est celui des tâches immédiates à proposer en commun aux animateurs et aux cadres locaux. Dans ce sens on fait jouer la fonction pour créer l'organe.

* *

Une première application tout à fait intéressante s'offrait au Maroc avec le découpage communal nouveau. Repris dans des sessions de « technique communale » les animateurs ont trouvé dans la préparation

de la réforme communale un champ d'action immédiat. Nous avons étudié en détail l'ensemble des communes de chaque région et tiré pour chaque province des communes-types correspondant aux diverses zones homogènes. Les animateurs regroupés dans des zones ont pu de cette manière s'initier à cette nouvelle structure. Des tableaux successifs, facilement compréhensibles, présentaient la commune sous ses aspects divers : infrastructure économique et technique (routes, points d'eau, souqs), problèmes fonciers, problèmes agricoles, problèmes sociaux, etc. ; un tableau à part donnant le détail du budget. On abordait ensuite la question des priorités communales pour montrer les investissements et efforts à faire d'abord. Les fellahs ont toujours tendance à choisir les placements les plus rapidement rentables (*fondouk* par exemple), et à négliger les équipements de modernisation qu'ils considèrent du domaine de l'État.

Depuis les élections, cette application communale est devenue plus opportune encore : beaucoup d'animateurs sont des élus et les compétences des communes sont assez larges.

Il faut remarquer cependant que la commune marocaine ne représente pas encore, sauf exception, une véritable cellule de développement. Son orientation actuelle est assez administrative et elle reste encore peu liée aux réalisations techniques de mise en valeur. Mais la loi prévoit des syndicats de communes sur des secteurs économiques communs et, en attendant, le jeu mutuel de la tutelle extérieure et des initiatives communales peut être mis en œuvre tout de suite : il est une occasion excellente et concrète pour le rapprochement recherché.

C'est pourtant dans le sens de l'animation économique et technique qu'il fallait réussir à orienter les animateurs. Ici encore un travail de recherche fut nécessaire pour dégager les unités de développement possibles.

Le regroupement des animateurs et cadres, tel qu'il se poursuit encore aujourd'hui, peut être décrit comme suit :

1) *Cellules économiques définies*. — Ce sont les unités collectives regroupant partiellement ou totalement les activités des paysans et assurant leur expansion. Cas privilégiés encore peu nombreux : coopératives, périmètres irrigués (type Béni Amir au Maroc), périmètres arachidiers ou rizicoles contrôlés (type S.E.M.A. ou C.G.O.T. au Sénégal), terres domaniales redistribuées sous forme d'exploitations collectives, etc. On conçoit combien ces cellules cohérentes sont des terrains favorables

à l'animation rurale. Les animateurs y augmentent la participation pay-sanne et y reçoivent quelquefois un rôle organique. Ce sont de complètes cellules de développement.

2) *Secteurs de mise en valeur à caractère principalement technique.* — Ce sont soit les secteurs soumis à des travaux d'équipement : D.R.S. (1), irrigation, drainage, soit des secteurs pris en charge ou assistés en vue de leur modernisation : zones dépendant de Centres de Travaux, de Stations expérimentales, touchées par l'Opération Labour (Maroc) ou le Train Routier (Sénégal), périmètres fourragers ou ovins, etc. Dans ce type de cellules de développement la participation des animateurs peut prendre diverses formes allant de la simple lutte contre les oppositions locales (quand une population s'oppose à une mise en valeur) à une collaboration active et quelquefois gratuite aux travaux. Nous avons fait plusieurs expériences intéressantes dans ce dernier sens, espérant vraiment nous rapprocher de la figure où le travail des populations devient une véritable contribution aux investissements de l'État. Des réalisations précises et limitées se prêtent mieux à ce genre d'effort : c'est ainsi que nous avons obtenu que des paysans casamançais prennent eux-mêmes en charge la construction d'une route de 35 kilomètres sous la direction technique des Travaux Publics.

3) *Zones économiques actives non structurées,* dont l'orientation et l'expansion sont garanties par des conditions communes de progrès techniques et de débouché économique. C'est le cas des régions vivantes : celles qu'on appelait le Maroc « utile » sous le Protectorat (Gharb, Sous), les zones rizicoles comme le delta du fleuve Sénégal, les zones cotonnières, bassins arachidières, etc. Ces secteurs ne constituent pas un ensemble structuré d'exploitations, mais leurs problèmes techniques sont connus, leurs possibilités commerciales aussi, et il y existe une infrastructure économique et un encadrement plus développés qu'ailleurs. Il est donc possible de profiter de ce cadre général pour y intégrer à partir des animateurs des cellules nouvelles. Une véritable restructuration intérieure est entreprise de cette manière qui permet souvent une bien meilleure utilisation des possibilités communes.

4) Il y a enfin toutes ces *régions ou le sous-équipement et le sous-développement paralysent la vie économique.* — Aucune unité économique réelle n'y apparaît qui pourrait servir de cadre à l'animation rurale. Les ani-

mateurs formés dans de telles régions le sont en général pour des objectifs d'animation communale et sur demande expresse des Pouvoirs Publics. Les regroupements économiques sont donc moins nécessaires. On les recherche cependant : soit autour d'un agent technique ou administratif actif qui créera des activités diverses, soit autour d'un animateur dynamique prenant en charge ses camarades et leurs travaux, soit même autour d'un travail qui sert de « pôle » à l'équipe d'animation. Mais il ne faut pas se faire d'illusion sur les possibilités dans ce genre de région ; elles sont en général vouées à l'extinction économique et, tôt ou tard, à l'émigration. Il y en a toutefois qui sont appelées à une certaine survie agricole au moins pour une partie de leurs habitants ; nous y orientons les anciens stagiaires sur de multiples travaux d'amélioration : taille des arbres et méthodes de cueillette pour les zones arboricoles (Dir et montagne), nourriture, hygiène et sélection du bétail dans les zones pastorales, assolements, fumures et petite mécanique dans les zones d'orge, de mil, de maïs, etc.

5) Il faut mentionner une dernière orientation possible et importante pour les sessions de reprise d'animateurs. Ce sont les diverses campagnes périodiques faites par les Services techniques et par l'État. C'est ainsi que les anciens stagiaires se sont trouvés branchés sur des campagnes de plantation d'arbres ou de traitement de la vigne par exemple. Nous avons omis jusqu'ici de parler des possibilités de l'animation rurale dans le domaine plus strictement social : il faut souligner cependant le rôle joué par les animateurs dans des campagnes lancées par les Services de Santé où ce sont eux qui ont fait certains traitements contre le trachome, la tuberculose, la syphilis ou le paludisme. Récemment encore, en Casamance, une région entière a été couverte de dispensaires en banco construits par les stagiaires à leur retour. De nombreux exemples de construction bénévole d'écoles seraient à citer également.

* * *

Si nous avons insisté volontairement sur les possibilités qui s'offrent aux cellules de développement, c'est parce qu'elles illustrent assez bien les conditions réelles — et donc réalistes — d'une action rurale. Ces exemples ne doivent cependant pas faire oublier l'objectif poursuivi et nous constatons souvent que la mise au travail rapide sur de petites améliorations, crée chez les populations, qui ont ainsi fait preuve d'acti-

(1) Défense et Restauration des sols.

tivité, des besoins si rapidement accrus de participation à la modernisation que nous nous trouvons incapables de les satisfaire. Cette constatation pourra paraître étonnante pour certains, puisqu'elle revient à dire, à la lumière d'une expérience dans des pays moyens, que le rythme de l'évolution humaine va plus vite que celui du développement.

Or les « petits travaux », dont on a à juste titre dit tant de bien ces dernières années, ont une limite que l'expérience chinoise confirme de son côté. S'ils peuvent être une occasion de regroupement pour les populations reprises en main, ils ne sauraient soutenir durablement un mouvement de développement. Il faut vite dépasser le stade des améliorations et, tout en poursuivant celles-ci, élaborer des objectifs plus poussés de participation rurale. C'est dans ce sens que nous travaillons actuellement, cherchant avec les techniciens les possibilités d'inclure le travail des animateurs dans les grands secteurs de mise en valeur. Difficile élaboration qui pose à la fois des problèmes d'adaptation technique et de reconversion des conceptions mêmes de la mise en valeur. On notera que dans les exemples cités précédemment il y a de nombreux cas qui dépassent largement les seuls petits travaux : il ne faudrait pas en conclure que ce passage à des tâches plus importantes se fait tout seul. Il semble cependant que des voies satisfaisantes se dessinent : les Services techniques, Génie Rural et Eaux et Forêts en particulier, font sérieusement l'essai avec nous et en beaucoup d'endroits (périmètres irrigués, chantiers de Défense des Sols, bassins de riziculture, mise en valeur de régions semi-arides par des digues céréalières), l'animation rurale et les techniciens sont en réelle collaboration.

En attendant que cette étape soit franchie, la mise en place des cellules de développement se poursuit et c'est une véritable infrastructure humaine qui s'installe. Un instrument de travail, dont il est bon de dire un mot, nous permet de mesurer avec précision cette implantation des cellules de développement. En utilisant des signes cartographiques simples nous portons sur les cartes au 1/50 000 ou au 1/100 000 toutes les données qui déterminent les cellules de développement :

- découpage administratif et communal;
- pôles de mise en valeur et travaux d'équipement;
- unités économiques existantes;
- zones d'affinité naturelle;
- encadrement technique : implantation et zones d'action;

- encadrement administratif : localisation et « commandements »;
- implantation des animateurs.

La superposition de ces données fait apparaître les points où se trouvent réunis les trois éléments constitutifs des cellules de développement : cadres actifs, animateurs et tâches technico-économiques. La situation des communes rurales par rapport à ces cellules définit en outre les possibilités communales en faveur du développement. Reprise sur une carte de synthèse au 1/500 000, à l'aide de transparents rhodoids, la cartographie générale donne une figure d'ensemble de la dynamique économique-humaine du Pays. Tenue sans cesse à jour cette cartographie permet une surveillance constante du travail. Elle définit les zones où doit se faire le recrutement des futurs animateurs, elle guide l'organisation des tournées de reprise, elle indique les points faibles où la qualité humaine est insuffisante et ceux où les objectifs techniques sont insuffisamment élaborés. Le complément de la cartographie est constitué par des fiches détaillées concernant chaque cellule de développement. Les fiches individuelles d'animateurs sont résumées en fiches récapitulatives donnant l'essentiel des renseignements sur chacun, tandis que des notes techniques et des notes sur l'encadrement situent, par étape chronologique, l'évolution et la cohésion des groupes constitués.

* * *

Telles sont les grandes lignes de ce type d'animation rurale. Il est certainement trop tôt pour en apprécier l'efficacité réelle, au moins au niveau où elle prétend s'intégrer dans le développement national. Plusieurs étapes restent à franchir et en particulier celle de la prise en charge généralisée des animateurs par les Pouvoirs et Services Publics. Il y a là un problème qui est d'ordre politique : jusqu'ici la collaboration a été le fruit de la décision administrative et de la confiance acquise sur le terrain. C'est déjà bien mais nous sentons qu'il faudrait y ajouter davantage, et décider une formation systématique des cadres de l'État en fonction de cette nouvelle forme de travail. Des sessions de fin de semaine ou de vacances seraient l'occasion d'initier les agents des Pouvoirs Publics aux conditions techniques, psychologiques et politiques d'une participation paysanne. Ceci a été commencé avec succès au Sénégal et se fait couramment dans les pays socialistes.

Une autre étape importante consistera à faire des actuels anciens

stagiaires de vrais animateurs. En continuant à les reprendre régulièrement nous voyons émerger les meilleurs et nous en devinons d'autres qui se manifesteront avec le temps. Les travaux des cellules de développement, et surtout les travaux sérieux que nous abordons actuellement, favorisent cet épanouissement. On en revient donc ici encore à dire que l'avenir de l'animation rurale est affaire de volonté politique du pays. Il ne suffit pas d'avoir accepté la mise en place des structures nouvelles dont les animateurs sont les noyaux actifs, il faut encore donner à ces cellules de base les moyens de s'épanouir. Le schéma idéal, rappelé au début de ces lignes, réapparaît avec ses exigences : réforme des structures, réforme du crédit, réforme foncière, reconversion technique, etc. L'animation rurale doit faciliter et préparer ces mesures mais il semble vraiment impossible de penser qu'elle puisse s'en passer. Tôt ou tard, les pays sous-développés qui ont choisi de mettre en œuvre une participation rurale effective, devront accepter les décisions qui en sont la condition.
